



COMMISSION PATRIMOINE

Jeudi 14 décembre 2017
Bibliothèque Stanislas de Nancy

Compte rendu de réunion

Présents :

Sophie Armbruster, BMI Epinal
Elise Canaple, Centre de l'illustration, Médiathèque Malraux, Strasbourg
Emilie Chevalme, chargée de mission patrimoine écrit, Interbibly
Mireille François, BM Nancy Stanislas
Julie Georg, BM de Haguenau
Michael George, BM de Verdun
Dominique Grentzinger, BNUS
Claire Haquette, BM Nancy Stanislas
Bernadette Litschgi, BM Mulhouse
André Markiewicz, DRAC Grand Est, site de Châlons-en-Champagne
Emmanuelle Minault-Richomme, MTCM
Brigitte Munch, BM de Colmar
Camille Poiret, BnF
Mathilde Reumaux, Ed. La Nuée Bleue
Dominique Ribeyre, BM de Metz
Estelle Schneider, chargée de mission mise à jour du CGM, Interbibly
Brigitte Vast, BM Saint-Mihiel

Présentation de l'ouvrage *Trésors des bibliothèques et archives d'Alsace*

par Bernadette Litschgi et Mathilde Reumaux

Le projet de réalisation d'un ouvrage de valorisation des trésors des bibliothèques et archives d'Alsace constitue un prolongement de l'action de valorisation du patrimoine écrit de Cordial. L'association avait travaillé sur la « Route du patrimoine écrit » ainsi que sur un guide des fonds patrimoniaux d'Alsace.

L'association Cordial a souhaité réaliser un livre de référence en direction du grand public en s'appuyant sur le réseau de professionnels que l'association fédère.

Ce livre remplit 3 objectifs :

- une visée scientifique, les notices étant rédigées par les professionnels des bibliothèques en charge des collections patrimoniales,
- il s'adresse au grand public, les notices, rédigées très simplement, apportent un contenu particulièrement clair sur les documents valorisés,
- le résultat est un très beau livre, richement illustré de photographies professionnelles qui mettent en valeur le document dans sa matérialité.

L'association Cordial s'est rapprochée de la Nuée Bleue pour assurer le travail éditorial de ce projet. Cette maison d'édition régionale produit de beaux livres à destination du grand public et scientifiquement rigoureux.

Les éditions la Nuée Bleue sont historiquement établies en Alsace, à Strasbourg, mais éditent également de nombreux livres dont les sujets renvoient à la région Grand Est. Mathilde Reumaux cite pour exemple le très beau livre sur la cathédrale de Reims édité par la Nuée Bleue au sein d'une collection nationale de référence sur les cathédrales de France.

Calendrier du projet

Fin 2015 Xavier Hugues, chargé de mission au sein de Cordial, a sollicité l'ensemble des établissements alsaciens qui conservent du patrimoine écrit et graphique afin de compiler une première liste de « trésors » à faire figurer dans l'ouvrage. Cette première enquête a été envoyée très largement aux établissements alsaciens, sans distinction de taille ou de statut public / privé. La seule limite étant celle de l'accès possible aux documents.

Entre février et juillet 2016, un comité scientifique, composé de 4 professionnels des bibliothèques et archives d'Alsace et de l'éditrice, a examiné un corpus de 1 000 propositions (illustrées) de documents pour n'en retenir que 300. (Il aurait pu être intéressant à ce stade de fixer un nombre de notices maximum par établissement afin d'éviter une sur-représentation d'un établissement par rapport à un autre souligne Bernadette Litschgi). La complémentarité des documents ainsi que le potentiel graphique de chacun d'eux ont permis d'effectuer cette sélection. La diversité des points de vue au sein du conseil scientifique a été une réelle richesse au moment du choix des documents.

La question de l'agencement des documents s'est posée et le choix a été fait de les présenter de manière chronologique, afin que le lecteur puisse avoir une image fidèle de l'évolution de l'objet livre à travers l'histoire de l'écrit en Alsace.

Puis le comité scientifique a coordonné un ensemble de 88 auteurs qui se chargeaient de la rédaction des notices, toutes sur un format équivalent de 2 000 signes. Les auteurs étaient principalement des professionnels des bibliothèques en charge de collections patrimoniales mais parfois, il s'agissait de chercheurs spécialisés (spécialistes de papyrologie pour la rédaction des notices des papyrus de la BNUS, des relieurs professionnels pour des notices sur tel document à la reliure extraordinaire). La rédaction des notices s'est également faite à plusieurs mains à plusieurs reprises, pour guider des collègues moins aguerris à ce type de travail.

Une feuille de route pour la rédaction des notices a été dictée aux auteurs : les notices partent de l'objet qui est ensuite replacé dans son contexte. Il faut noter une diversité des styles d'écriture, reflet de la pluralité des acteurs qui ont pris part à ce vaste projet éditorial.

Cordial a recruté une chargée de mission pour assurer le suivi éditorial sur 3 mois (relance des auteurs, corrections, échange avec la maison d'édition).

Un point de vigilance important à prendre en considération concerne les reproductions d'illustrations sous droits et les temps d'échange avec les titulaires des droits (artistes, auteurs ou ayant droits) souligne Elise Canaple du Centre de l'illustration de Strasbourg.

A partir de janvier 2017, les textes étaient en possession de l'éditeur qui s'est alors chargé de l'harmonisation des titres et sous-titres, des relectures, des corrections et du maquetage.

Le livre est sorti en octobre 2017. Depuis, les établissements participants et la maison d'édition font un gros travail de communication et de valorisation autour de l'ouvrage. La bibliothèque d'Haguenau a monté une exposition qui présente les documents valorisés au sein de la publication en décembre 2017. Une conférence de l'éditrice a été également proposée au public de la bibliothèque d'Haguenau.

Conventionnement

Une convention de partenariat éditorial lie Cordial et la Nuée Bleue. Cette convention définit les rôles de chacun et précise que Cordial (considérée alors comme l'auteur de l'œuvre collective) cède à la Nuée Bleue les droits de propriété intellectuelle. Il s'agit d'une cession de droits non exclusive, chaque auteur pouvant réutiliser ses écrits pour les valoriser sur le portail de sa bibliothèque, dans une plaquette de médiation etc.

Par ailleurs chaque auteur a signé un contrat d'auteur à titre gracieux avec Cordial.

Bernadette Litschgi insiste sur l'importance de tenir informés les décideurs de collectivités (directeurs d'établissements, élus...) par le biais de courriers co-signés par Cordial et la Nuée Bleue et de nombreux points d'étapes.

Aspect financier

Le projet a un coût total de 100 000 €.

Le plan de financement est le suivant :

25 000 € proviennent du fonds de soutien à l'économie du livre (Région + DRAC)

25 000 € proviennent de pré-achats des collectivités de Colmar, Strasbourg, Mulhouse et Sélestat

50 000 € pris en charge par l'éditeur

Bilan

Bernadette Litschgi et Mathilde Reumaux concluent la présentation du travail réalisé à l'occasion de l'édition de l'ouvrage *Trésors des bibliothèques et archives d'Alsace* en soulignant l'aventure humaine qu'elle a occasionné. Les échanges entre professionnels ont été riches et ont également permis la découverte / redécouverte de certains fonds peu connus.

Les retours côté public sont pour le moment très positifs, notamment en ce qui concerne la présentation de documents inédits, les curiosités dont recèlent les établissements publics et privés d'Alsace.

Perspectives

Emilie Chevalme précise que la DRAC et la Région se sont montrées intéressées pour poursuivre ce travail de valorisation des documents patrimoniaux en Champagne-Ardenne et Lorraine.

Interbibly porte le projet d'un tome 2 « Champagne-Ardenne » dès 2018. L'ouvrage sortirait en octobre 2019. Une première réunion se tiendra à Châlons-en-Champagne avec les acteurs des bibliothèques et archives concernés en janvier 2018 (NDLR : le 19 janvier).

Un ouvrage sur les trésors lorrains pourrait donc constituer un troisième tome.

Mise à jour du Catalogue général des manuscrits : premier bilan de la mise à jour en Champagne-Ardenne et perspective lorraine

par Camille Poiret, Estelle Schneider et Emilie Chevalme

Rappels et historique du projet

Le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France (CGM) est une vaste entreprise qui s'est déroulée sur plus d'un siècle et demi à partir de la moitié du XIXe siècle.

Le CGM compte 116 volumes imprimés. En 2008, la BnF a achevé l'informatisation de cet ensemble d'environ 182 000 notices. Le choix a été fait de rétroconvertir les notices au format XML-EAD, permettant ainsi de figurer informatiquement l'arborescence des fonds d'archives et manuscrits.

Depuis lors, très peu de mises à jour ont pu être réalisées par les professionnels des bibliothèques principalement parce que les bibliothèques ne disposent que rarement d'éditeur XML. Or, les établissements ont poursuivi les acquisitions de manuscrits par achats ou dons.

En 2012, la BnF a choisi d'expérimenter en Champagne-Ardenne une mise à jour systématique et exhaustive du CGM. Le choix de cette région s'explique par la création en 2012 d'un pôle associé régional concomitant à la création d'un poste de chargé de mission patrimoine écrit.

Une enquête préalable sur le signalement des manuscrits a été diffusée à l'ensemble des bibliothèques de Champagne-Ardenne. Les résultats de cette première enquête, assez hétérogènes, ont été dépouillés puis précisés entre 2013 et 2015 (Emilie Chevalme s'est rendue dans de nombreux établissements pour accompagner les professionnels à renseigner les informations demandées dans l'enquête). Cette étape d'enquête a pris beaucoup de temps mais elle s'est avérée indispensable pour préparer au mieux le projet et notamment le coût de celui-ci.

En 2015, une estimation budgétaire pour la mise à jour du CGM a été réalisée par Camille Poiret sur la base d'entretiens menés avec diverses institutions habituées à cataloguer des manuscrits en EAD : services d'archives départementales, IRHT, ENSSIB, réseau Calames et le département des manuscrits de la BnF.

Sur la base de ces estimations, Interbibly a mené une recherche de financement pour assurer le recrutement d'un contractuel catalogueur pour une durée d'un an.

Budget total du projet : 46 000 €

Subvention	Montant
BnF	18 000 €
Appel à projet patrimoine écrit	15 000 €
DRAC	4 000 €
Ville de Reims	3 000 €
Ville de Châlons-en-Champagne	3 000 €
Troyes Champagne Métropole	3 000 €

En juin 2016, Interbibly a dispensé une formation aux professionnels concernés par la mise à jour du CGM afin de leur permettre d'anticiper la venue dans leur établissement du contractuel

catalogueur. Cette formation avait pour but de leur apprendre à traiter les fonds d'archives et manuscrits, du tri en passant par le conditionnement pour finir sur l'établissement d'un cadre de classement cohérent. Le choix avait été fait en amont de la mise à jour du CGM de ne faire cataloguer par le contractuel que les fonds préalablement classés par les professionnels, pour des raisons évidentes de temps.

Malgré tout le soin apporté par les professionnels des établissements sondés et par Interbibly pour affiner les résultats, de nombreux manuscrits voire fonds d'archives ont été découverts sur place par le catalogueur alors qu'ils n'avaient jamais été signalés. Ces documents, qui se sont ajoutés en cours de projet, ont considérablement augmenté le travail du catalogueur et ont faussé les estimations en terme de temps de travail et donc de coût global du projet.

Mise en œuvre du projet

(durée : 13 mois, mission débutée en août 2016)

Définition des manuscrits et fonds de manuscrits

Les manuscrits de toutes périodes sont concernés : médiévale, moderne et contemporaine. On entend par manuscrits les textes écrits à la main, et par extension les documents dactylographiés ou saisis sur ordinateur voire imprimés mais sans intention de diffusion sous cette forme.

Interbibly et la BnF avaient cependant posé une limite chronologique à 1945, pour des questions de droits d'auteur notamment mais également parce qu'il était impossible de tout traiter dans le temps imparti de cette expérimentation de mise à jour régionale.

Une question a été posée quant au catalogage des fonds contemporain sous droits :

Peut-on faire apparaître dans le CGM en ligne des fonds d'auteurs sous droits ?

Camille Poiret répond que oui, dans le CGM aucune date limite n'est imposée. Il faut néanmoins bien faire apparaître dans les informations préliminaires des inventaires les conditions d'accès aux documents (consultation soumise à l'accord préalable des ayants droits par exemple).

On distingue deux types d'ensembles, correspondant à une méthodologie de traitement différent : Les fonds et les collections.

Collections :

- C'est-à-dire des manuscrits unitaires, soit des documents qui ne sont pas rattachées à un producteur, un écrivain, etc. et qui ne correspondent pas à un ensemble thématique. Ces manuscrits sont décrits à la pièce et constituent des inventaires appelés « Suppléments » dans le CGM.

Fonds :

Définition de fonds d'archives : un ensemble de documents de toute nature, forme ou support qu'une personne physique ou morale (appelée producteur) a produit ou reçu dans le cadre de ses activités. Certains fonds comprennent différents types de documents qui ne sont pas que manuscrits : correspondance et manuscrits littéraires, mais aussi papiers administratifs, dessins/iconographie, tapuscrits. Il peut aussi y avoir quelques imprimés (exemplaires dédicacés par exemple, éditions particulières), des photographies voire des objets ou autres documents (planches d'herbiers, etc.). Tous les types de documents sont alors catalogués ensemble, on respecte la notion d'intégrité du fonds.

Les fonds d'archives municipales (archives administratives de la Ville, état-civil, etc.) ne sont pas concernés par la mise à jour du CGM bien qu'ils soient parfois conservés dans des bibliothèques municipales.

Méthodologie et outils

- Prêle Paris puis Estelle Schneider ont travaillé avec l'éditeur XML Oxygen. L'éditeur fonctionne avec un système de balises issues de la DTD-EAD. Une fois l'inventaire saisi sous Oxygen, les fichiers sont transmis aux responsables des collections pour relecture et validation. Ces fichiers .xml peuvent être ouverts dans les navigateurs web ou dans des logiciels d'édition de texte comme notepad++. Par ailleurs, Oxygen est téléchargeable dans une version d'évaluation d'une durée de 30 jours.

- Le CCFr fournit également un tableur Excel, dont les colonnes reprennent les champs de la description en EAD. Ce tableur peut être simplement converti en XML-EAD grâce à une feuille de transformation XSLT mise au point par Prêle Paris.

Une autre feuille de transformation permet de convertir des notices Unimarc en inventaires XML-EAD.

Normes, ressources, référentiels

DeMarch : Recommandations pour la description de manuscrits et fonds d'archives modernes et contemporains en bibliothèque mises au point par un groupe de travail AFNOR.

Guide des bonnes pratiques en EAD : (nécessaire parce que l'XML est un format très souple « format de balisage extensible »). Mis au point en 2002 par un groupe de travail composé de professionnels. Le guide est accessible en ligne et dispose d'un moteur de recherche : <http://bonnespratiques-ead.net/>

Une rubrique est également consacrée à l'EAD pour le CGM sur le site de la BnF, avec de nombreux supports de formation et un document spécifique de conseils utiles pour la mise à jour du CGM.

La mise à jour du CGM en Champagne-Ardenne s'est déroulée selon deux méthodologies :

Des rétroconversions à partir d'inventaires existants, qu'il s'agissait d'informatiser.

Des notices à rétroconvertir préexistaient sous différentes formes :

- des catalogues ou inventaires au format papier, dactylographiés, généralement numérisés ce qui permet de passer par un logiciel d'océrisation (reconnaissance optique de caractères), avec correction du texte produit, balisage et structuration des données.
- des notices Unimarc extraites et transformées à corriger et normaliser.
- des inventaires réalisés par traitement de texte, qui sont les plus rapides à traiter. On procède au balisage et à la structuration de l'inventaire sans avoir à retravailler le texte.

Catalogage / réalisation des instruments de recherche/ inventaires de fonds d'archives.

Le classement, l'organisation ou réorganisation du fonds et sa cotation sont réalisés au préalable par les bibliothécaires et conservateurs responsables des fonds et collections concernées.

La granularité est définie au préalable en fonction du temps disponible et de la pertinence du catalogage à la pièce à partir du plan de classement.

Il est également important de fournir au catalogueur toutes informations relatives aux fonds, aux producteurs, à leur mode d'entrée dans la bibliothèque, à leur historique de la conservation.

Le catalogueur procède également à l'indexation (noms de personnes, collectivités, sujets), à partir des notices d'autorités de la BnF.

Mise à jour du CGM en Lorraine

Interbibly poursuit son programme de mise à jour du CGM dès 2018 pour les bibliothèques de Lorraine.

Le 26 janvier, une formation « Traitement des archives en bibliothèque » est proposée à toutes les bibliothèques lorraines qui conservent des fonds d'archives et manuscrits à traiter. Cette formation gratuite se tiendra à la Médiathèque Manufacture (Programme en pièce jointe).

Pour s'inscrire : <https://goo.gl/forms/rHMPc7jD7ho8W0643>

L'expérimentation en Champagne-Ardenne nous permet de tirer quelques conclusions sur la démarche que nous avons suivie et d'ajuster la méthodologie un peu différemment pour la Lorraine. Un contractuel sera engagé au sein de l'association pour assurer la catalogage sur place des manuscrits et fonds d'archives sans notices ou inventaires.

Les rétroconversions d'inventaires et notices préexistantes seront assurées par un prestataire extérieur. Interbibly et la BnF attendent des retours d'expérimentation en cours en Midi-Pyrénées et à la bibliothèque de Nancy de rétroconversion d'inventaires en EAD (société Aurexus et Fontaine et fils).

Dans un premier temps, Interbibly s'appuiera sur les résultats de [l'enquête menée à l'été par le Service du livre et de la lecture](#).

Emilie Chevalme sollicitera les professionnels des bibliothèques lorraines pour plus de précisions sur les informations reportées dans l'enquête et si besoin, elle se déplacera dans les bibliothèques pour accompagner au mieux les professionnels dans le renseignement d'une enquête préalable à la mise à jour du CGM.

Le contractuel sera engagé au début du deuxième semestre 2018 pour une durée à définir en fonction de l'estimation des fonds à cataloguer.

TAPIR : un nouvel outil pour une nouvelle méthodologie de la mise à jour du CGM

La BnF (et plus précisément Prêle Paris) est en train de développer un outil de catalogage en ligne des archives et manuscrits qui sera mis à disposition gratuitement et en ligne pour toutes les bibliothèques de France. Cet outil s'appelle TAPIR (Traitement Automatisé de Production d'Instruments de Recherche).

Cet outil permettra de saisir et corriger des inventaires en EAD. Grâce à un système de masque de saisie/étiquettes (ou autre, l'éditeur n'étant pas encore développé), les professionnels pourront plus facilement travailler sur leurs inventaires de fonds d'archives et manuscrits. De plus, l'outil permettra également une publication en ligne simplifiée (publication à J+1 alors qu'actuellement il faut plusieurs mois entre le moment où Camille Poiret met un inventaire en production et le moment où l'utilisateur du CCFr peut le consulter en ligne.)

Des formations en région seront assurées conjointement par la BnF et par Interbibly lors de la mise à disposition de l'outil.

Qu'est-ce que TAPIR va changer dans le cadre de la mise à jour du CGM en Lorraine ?

TAPIR va simplifier la relecture des inventaires produits par le catalogueur (plus besoin d'ouvrir l'inventaire dans un navigateur Internet ou dans Notepad ++, il suffira de l'ouvrir dans TAPIR, à priori plus lisible)

TAPIR va également permettre aux professionnels de corriger ou de compléter les inventaires produits dans le cadre de la mise à jour du CGM. Parfois, lorsque les inventaires à rétroconvertir signaleront les documents à la pièce, nous demanderons au prestataire de rester au niveau du dossier. A la charge des responsables de collections de compléter les instruments de recherche via TAPIR pour signaler chaque pièce selon le temps qu'ils peuvent accorder à ce travail et l'intérêt de chaque pièce.

Enfin, TAPIR va accélérer les publications des inventaires produits dans le cadre de la mise à jour du CGM en Lorraine.

Projet illustration jeunesse

L'ABF Lorraine avait pour projet, avant l'élargissement de la région, d'organiser une manifestation de valorisation de l'illustration jeunesse.

L'ABF Lorraine a confié ce projet à Interbibly suite à la création de la région Grand Est afin d'élargir le projet à l'ensemble de la nouvelle région. Ce projet se voulait inter-professionnel et souhaitait mettre en valeur les collections patrimoniales de l'illustration jeunesse ainsi que la création contemporaine par le biais de résidences, rencontres tout public etc.

Concernant le pan patrimonial il est proposé de monter une exposition qui serait accompagnée d'un catalogue.

Cette proposition rapporte peu d'adhésion au sein de la commission patrimoine. Une exposition coûte très chère mais a peu de retombées, de plus quelle(s) bibliothèque(s) accueillera(en)t cette exposition ?

Dominique Grentzinger rappelle que la Région a confié à la BNU la réalisation d'un portail de valorisation du patrimoine écrit et graphique du Grand Est. Ce portail pourrait héberger une exposition virtuelle (après un éventuel marché de numérisation).

Elise Canaple mentionne le fonctionnement des Rencontres de l'illustration de Strasbourg qui rassemblent de nombreux partenaires (les musées et bibliothèques de Strasbourg, le Centre de l'illustration, la BNU, le Shadok, Central Vapeur, la HEAR,) autour d'une programmation commune de valorisation de l'illustration, sous une sorte de « label ». Les rencontres de l'illustration se déroulent en mars depuis 3 ans.

Dominique Ribeyre pose la question de la définition des collections d'illustration jeunesse patrimoniales (comment sélectionner ? que faut-il conserver ?...) Ne pourrait-on pas créer au préalable un groupe de travail volontaire qui interrogerait la valeur du patrimoine illustré pour la jeunesse ?

Claire Haquet, Bernadette Litschgi et Emilie Chevalme confirment l'importance de travailler en amont d'un projet de valorisation sur les problématiques de définition et de conservation de ce type de collection.

Emilie Chevalme propose d'envoyer aux professionnels des bibliothèques / musées / autres structures potentiellement intéressées, une enquête sur l'illustration jeunesse qui permettrait de dresser un premier inventaire de ces collections, d'évaluer les besoins d'accompagnement des professionnels (besoins en termes de formation, de médiation, de mise en réseau), de rassembler un groupe de travail pour réfléchir aux meilleurs outils de valorisation de l'illustration pour la

jeunesse (pour sortir du traditionnel couple exposition/catalogue).

Enfin Emilie Chevalme précise qu'Interbibly coordonne un plan de conservation partagée de littérature jeunesse (PCJ). Ce plan ne fonctionne actuellement que sur le territoire champardennais. Les établissements membres du PCJ ont choisi de fonctionner par thématiques : la bibliothèque municipale de Reims conserve les documents jeunesse qui ont pour thématique les « rois, reines et princesses », la bibliothèque d'Épernay « le goût », la bibliothèque de Suippes « la Grande Guerre », le Centre national des arts du cirque « le cirque », la bibliothèque de Châlons « la musique » et les « pop-ups », la bibliothèque de Troyes « les livres primés par le salon du livre jeunesse de Troyes » par exemple.

Toutes les informations sur le PCJ sont disponibles sur le site internet d'Interbibly : <http://www.interbibly.fr/?menuAbis=6&menuBbis=22>

Elise Canaple précise que le Centre de l'illustration de Strasbourg a choisi de fonctionner à l'inverse d'un plan de conservation partagée : les médiathèques de Strasbourg ont depuis longtemps adressé à la bibliothèque centrale (aujourd'hui médiathèque Malraux, qui abrite le Centre de l'illustration) l'intégralité de leur désherbage des documents illustrés pour la jeunesse, démarche assimilable à un plan de conservation centralisée.

Présentation des formations 2018

Traitement des archives en bibliothèque (partenariat Médial) – 26 janvier 2018

Cette formation, proposée à tous les professionnels des bibliothèques de Lorraine préalablement à la mise à jour du Catalogue général des manuscrits (CGM), se donne pour objectif de faire connaître la méthodologie à appliquer face à un fonds d'archives et manuscrits à traiter.

Les points abordés seront les suivants :

- Conditionnement et conservation préventive
- Préconisations légales
- Tri
- Recherches à mener sur le fonds
- Rédaction d'un cadre de classement cohérent

Intervenante : Marie-Françoise Garion, directrice adjointe à la Bibliothèque historique de la ville de Paris

Plan d'urgence (partenariat BnF) – juin 2018

La BnF propose aux structures régionales pour le livre de porter en région une formation « Plan d'urgence ». Interbibly proposera cette formation en région Grand Est au cours du premier semestre 2018. Emilie Chevalme est à la recherche d'un établissement qui puisse accueillir cette formation, les contraintes logistiques étant nombreuses : revêtement de sol lavable (pas de moquette) pour la manipulation de documents mouillés, point d'eau à proximité etc. Par ailleurs, Interbibly recherche également des documents destinés à être détruits (reliés ou en feuilles, cuirs, papier glacé, supports photographiques...). Avis aux professionnels en charge de prochains désherbages !

Sophie Armbruster informe Emilie Chevalme qu'une formation « Plan d'urgence » s'est déjà tenue à la BMI d'Épinal dans une salle qui rassemble les contraintes logistiques annoncées.

Cette formation se déroulerait en mars-avril (NDLR : plutôt en juin suite à des échanges postérieurs

à la commission patrimoine entre Emilie Chevalme et Eric Barnaud, en charge de la formation à la BnF)

Description des métadonnées des documents patrimoniaux numérisés (partenariat Médial & BNR Sillon Lorrain) – deuxième semestre 2018

Interbibly, la BNR Sillon Lorrain et Médial travailleront à la création d'une bibliothèque numérique « bac à sable » développée sous Omeka en 2018 afin de proposer une formation à la description des métadonnées des documents patrimoniaux numérisés. Cette formation s'inscrit dans le projet de portail.

Désherbage des collections « patrimoniales »

De nombreuses structures régionales pour le livre sont sollicitées par des bibliothèques de moyenne / petite taille pour les accompagner dans le désherbage de leur réserve. La FILL (Fédération interrégionale du livre et de la lecture) s'empare de cette problématique en 2018 pour proposer un « guide des bonnes pratiques du désherbage » pour répondre aux mieux à ces problématiques : définition des collections patrimoniales, cadre légal de désherbage, politique documentaire patrimoniale des petites bibliothèques etc.

Fin de la commission patrimoine à 17h.